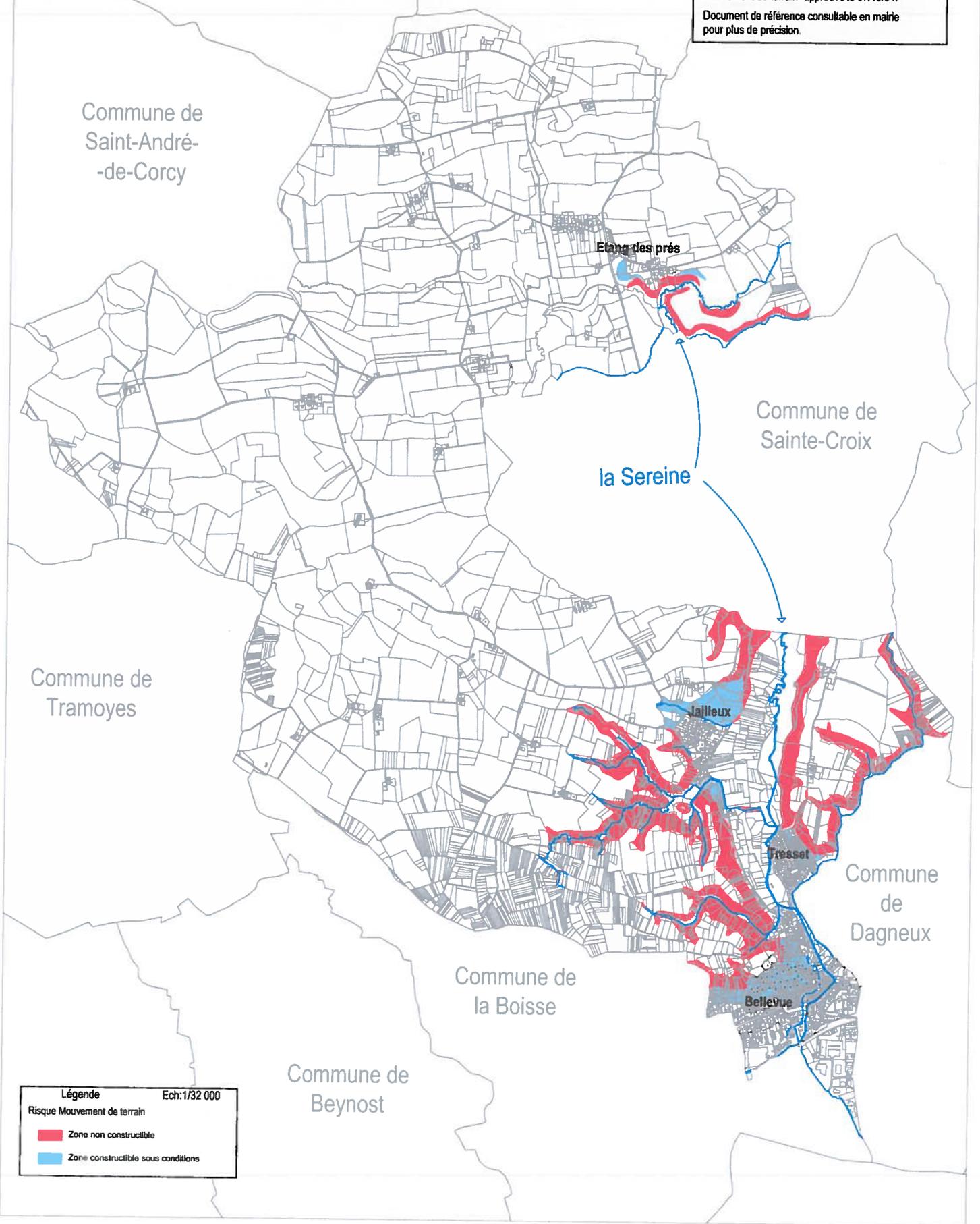


Annexe à l'arrêté préfectoral n°2006-141
 en date du 15 février 2006 relatif à
 l'information des acquéreurs et des
 locataires de biens immobiliers sur les
 risques naturels ou technologiques
 majeurs.
 Représentation simplifiée du plan de zonage du
 PPR "Crues de la Sereine, Crues torrentielles et
 Mouvement de terrain" approuvé le 07/10/04.
 Document de référence consultable en mairie
 pour plus de précision.



Légende Ech: 1/32 000
 Risque Mouvement de terrain
 ■ Zone non constructible
 ■ Zone constructible sous conditions